



---

# "JUNIOR MBA EcoFi"

## MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET DE S PROJETS

Diplôme Grade Master de l'IEP Rennes – bac+5 – En Alternance

---

### Coordination pédagogique :

Lionel Honoré - Professeur  
lionel.honore@sciencespo-rennes.fr

### **OBJECTIFS, COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

---

Un des marqueurs du mouvement de modernisation des organisations est la transformation des dispositifs et pratiques de management des hommes et des équipes. Le fonctionnement organisationnel s'est reconfigurée pour faire des projets et des missions les moteurs d'une réalisation de l'activité qui est, par ailleurs, portée par les dynamiques d'équipes et de compétences collectives, de progrès constant et d'innovation quotidienne. Dans ce contexte, la gestion de projet et l'audit, deux activités transversales, ont pris une place centrale dans l'opérationnalisation de la stratégie et le pilotage de l'organisation. C'est sur ces deux activités et leur rôle dans le management des hommes, des équipes et des compétences qu'est centré le projet pédagogique du *MBA Formation continue Management des Organisations et des Projets*.

Compte tenu de ces éléments l'objectif est de créer un parcours de cinquième année qui permet aux étudiants de se préparer à occuper des responsabilités dans les domaines suivants :

- **Management des hommes et des équipes** : préparer les étudiants à assumer des responsabilités managériales.
- **Gestion de projets organisationnels** : préparer les étudiants à intervenir activement dans les processus de modernisation des organisations et qui ont trait notamment aux problématiques de la gestion du changement, de l'innovation et du reengineering.
- **Audit organisationnel et social** : préparer les étudiants à intégrer les grands cabinets spécialisés dans les champs de l'organisation et du fonctionnement social en les formant aux méthodes de l'audit et du conseil.

## PUBLICS

---

Cette formation est mixte : étudiants de SciencesPo Rennes en formation initiale et stagiaires de la formation continue\* (salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation ou du plan de formation de l'entreprise, ...). La formation est destinée à accueillir un groupe d'environ vingt-cinq personnes.

**Elle constitue un des deux parcours de cinquième année de la filière Ecofi de SciencesPo Rennes mais elle est également ouverte sous certaines conditions aux étudiants d'autres filières (notamment SP et POSO) et elle est ouverte à la mutualisation.**

\* (La formation continue fait l'objet d'un diplôme spécifique le distinguant du diplôme classique et précisant le statut de « formation continue »)

## L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

---

Cette formation se déroule en **alternance** du mois de septembre au mois de juin à raison d'une semaine de regroupement dans les locaux de **l'Institut d'Etudes Politiques** par mois. Le reste du temps est passé en entreprise dans le cadre d'un contrat de travail ou d'une convention de stage.

Pour les étudiants qui ne sont pas issus de la filière Ecofi (ou d'une autre filière de management d'un IEP) l'entrée dans la formation se prépare par la rédaction et la remise, début septembre, d'une synthèse de lectures (le programme de lecture est déterminé par le responsable de la formation). La formation se conclue par la soutenance d'un mémoire réalisé tout au long de l'année et qui, en s'appuyant sur l'étude des situations rencontrées dans l'entreprise accueillant le stagiaire, approfondi une problématique particulière qui est en lien avec le contenu de la formation et le projet professionnel de la personne.

**Dans la majorité des cas les thématiques abordées au cours de la formation le sont au travers d'un triple dispositif :**

- Cours théoriques assurés par des enseignants-chercheurs
- Cours centrés sur la mise en application et assurés par des professionnels du domaine concerné
- Etude de cas

## VALIDATION / REGLEMENT DES EXAMENS

---

### **1 : Dispositions générales :**

Voir les conditions générales communes aux parcours de cinquième année de l'IEp et aux grades masters.

### **2 : Dispositions diverses :**

Article 1 : le master se déroule selon le principe de l'alternance. L'étudiant doit réaliser un stage ou une période en entreprise de dix mois entre septembre et juin. La présence lors des périodes de cours est obligatoire.

Article 2 : UE 5 n'est pas soumise à rattrapage

### **3 : Obtention :**

La validation suppose l'obtention d'une moyenne pondérée des 5 UE supérieure ou égale à 10/20 avec une note supérieure ou égale à 10 dans l'UE 5.

Le dispositif de validation est centré sur la transversalité et s'appuie sur cinq épreuves faisant appel aux connaissances acquises lors de l'année :

### **Unités d'enseignement 1 et 2 : « Management des Ressources Humaines » et « Gestion Organisationnelle des Projets »**

Chacune de ces unités d'enseignement donne lieu à une note sur 20, coefficient 3 et permettant, en cas de succès, l'acquisition de 10 crédits ECTS.

Deux types d'épreuve permettent de valider ces UE : une leçon de spécialisation et des notes de lectures. Ces épreuves sont décrites ci-après :

Leçon de spécialisation. Cette épreuve consiste en un oral de 40 minutes (20 minutes de présentation et 20 minutes de questions) réalisé à la suite d'une préparation de trois heures. Les sujets doivent porter sur des thèmes relatifs à la gestion des ressources humaines, à la gestion de projet et à l'audit.

Notes de lecture. Chaque étudiant doit produire au cours de l'année, à des échéances fixées, quatre notes critiques de lecture portant sur des ouvrages dont la liste lui est donnée en début d'année et relatives aux questions aux champs du management des ressources humaines et de la gestion de projets.

Deux options sont proposées aux étudiants dans le cadre du dispositif de validation :

Option 1 : L'étudiant choisit de valider UE1 par la leçon de spécialisation et une note de lecture. L'UE2 est alors validée par trois notes de lecture. Dans ce cas pour l'UE1 la leçon a un coefficient de 2 et la note de lecture a un coefficient de 1 et pour l'UE2, chaque note de lecture a un coefficient de 1.

Option 2 : L'étudiant choisit de valider UE2 par la leçon de spécialisation et une note de lecture. L'UE1 est alors validée par trois notes de lecture. Dans ce cas pour l'UE2 la leçon a un coefficient de 2 et la note de lecture a un coefficient de 1 et pour l'UE1, chaque note de lecture a un coefficient de 1.

### **Unité d'Enseignement 3 : Méthodologie de l'Audit**

Cette unité d'enseignement donne lieu à une note sur 20, coefficient 3 et permettant, en cas de succès, l'acquisition de 10 crédits ECTS.

L'épreuve qui permet de valider cette unité d'enseignement est une étude de cas. Cette épreuve consiste en un oral de 40 minutes (20 minutes de présentation et 20 minutes de questions) réalisé à la suite d'une préparation de trois heures. Les sujets sont des cas présentant des situations dans lesquelles les problèmes rencontrés sont liés aux champs du management organisationnel et de l'audit organisationnel et social.

### **Unité d'Enseignement 4 : Fondamentaux du management**

Cette unité d'enseignement donne lieu à une note sur 20, coefficient 3 et permettant, en cas de succès, l'acquisition de 10 crédits ECTS.

L'épreuve qui permet de valider cette unité d'enseignement est le Grand Oral de Management.

### **Unité d'Enseignement 5 : Professionnalisation**

Cette unité d'enseignement donne lieu à une note sur 20, coefficient 3 et permettant, en cas de succès, l'acquisition de 20 crédits ECTS.

L'épreuve qui permet de valider cette unité d'enseignement est la soutenance de la Mini Thèse XU. Cette épreuve consiste en la rédaction, tout au long de l'année, d'une mini thèse s'appuyant sur le parcours en entreprise de l'étudiant et étant centré sur une problématique liée aux champs du management des ressources humaines, de la gestion de projet et de l'audit organisationnel. Ce travail donne lieu à une soutenance devant un jury

## LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (U.E.)

Remarque : l'UE 4 « Fondamentaux du Management » est réalisée en commun avec le parcours RQM.

Unités	contenu thématique	CM	cas/TD	Total	ECTS	Epreuves
<b>UE 1</b>	<b>Management des ressources humaines</b>	<b>42</b>	<b>40</b>	<b>82</b>	<b>10</b>	<b>Leçon et notes de lecture</b>
	Grands processus RH					
	Organisation du management des RH					
	Relations sociales et de travail					
<b>UE 2</b>	<b>Gestion organisationnelle des projets</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>Leçon et notes de lecture</b>
	Gestion de projet					
	Gestion du changement					
	Management de l'expertise et de l'innovation					
	Restructuration et réingéniering					
<b>UE 3</b>	<b>Méthodologie de l'audit</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>78</b>	<b>10</b>	<b>Etude de cas</b>
	Audit social					
	Audit Organisationnel					
	Dimension juridique de l'audit et de la gestion du changement					
	Ingénierie du conseil et de la formation					
<b>UE 4</b>	<b>Fondamentaux du management</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>60</b>	<b>10</b>	<b>Grand Oral</b>
	Management information system					
	Audit multidimensionnel					
	Interaction gestion/sciences politiques					
	Management d'équipe					
<b>UE 5</b>	<b>Professionnalisation / valorisation du stage</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>Thèse XU</b>
	Formalisation du projet professionnel					
	Thématiques Transversales					
<b>Total</b>		<b>164</b>	<b>166</b>	<b>330</b>	<b>60</b>	

## CONDITIONS D'ACCÈS

Pour la formation initiale les étudiants doivent avoir validés les 240 crédits ECTS correspondant aux quatre premières années du parcours IEP. La sélection s'effectue ensuite sur examen du dossier et, éventuellement, entretien. Les étudiants qui ne sont pas issus d'une filière Ecofi/Management doivent remettre en septembre, au début de la première période de cours, une synthèse de lecture. Il peut être demandé aux étudiants qui n'ont pas été formé, au moins partiellement, au management au cours de leur cursus initial, de traiter par écrit (10 pages maximum) un sujet de management proposé par le responsable de

la formation. Pour la formation continue les candidats doivent pouvoir justifier d'un niveau de formation initiale minimum (Bac + 4) ou d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques de niveau supérieur. Les candidats doivent également pouvoir justifier d'une expérience professionnelle, pertinente au regard des thèmes abordés par la formation, d'au moins cinq ans. La sélection s'effectue ensuite sur examen du dossier et, éventuellement, entretien.

## MODALITES PRATIQUES

---

<b>CONSTITUTION DU DOSSIER</b>	Curriculum Vitae détaillé Lettre de présentation du projet professionnel. Eventuellement la dissertation de management traitant un sujet proposé par le responsable de la formation.
<b>DURÉE</b>	Une année universitaire à temps partielle (une à deux semaines par mois) de septembre à juin.
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	Environ 25 (formation continue et formation initiale)
<b>LIEU</b>	Rennes (SciencesPo Rennes, Institut d'Etudes Politiques) et Paris.

## CALENDRIER POUR L'ANNEE 2008/2009

---

Le stage en entreprise a une durée de dix mois qui correspond à celle de la formation. Le stage commence en septembre et se termine au plus tôt en juin.

Périodes de formation spécifiques M.O.P. (à l'IEP) :

- Semaines 37 et 38 du **8 au 19 septembre 2008 (Rennes)**
- Semaine 47 du **17 au 21 novembre 2008 (Paris)**
- Semaine 51 du **15 au 20 décembre 2008 (Paris)**
- Semaine 4 du **19 au 23 janvier 2009 (Paris)**
- Semaine 10 et 11 du **2 au 13 mars 2009 (Paris)**
- Semaine 15 du **6 au 10 avril 2009 (Paris)**

**Le tronc commun avec le parcours R.Q.M. se déroule à Rennes au mois de mai sur une période correspondant aux deux dernières semaines.**

## ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

---

Cette bibliographie indicative et partielle regroupe des exemples d'ouvrages pouvant servir de support pour la réalisation des notes de lecture demandées aux étudiants ou de supports de cours.

Allard-Poesi F., (2003), *Management d'équipe*, Dunod.

Alter N., *L'innovation ordinaire*, PUF, Paris, 2000.

Alter N., *La gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, Paris, 1990.

Becker H., *Les outsiders*, Métailié, Paris.

Brochier A., (2002), *La gestion des compétences*, Economica

Cadin L., Guérin F., Pigeyre F., (2002), *Gestion des ressources humaines*, Dunod

Cerdin et al. (2004), *La gestion des carrières*, Vuibert

Courpasson D., (2000), *L'action contrainte*, PUF.

Defélix C. et al. (2006), *Nouveaux regards sur la gestion des compétences*, Vuibert

Galanbaud B., (2002), *Si la GRH était de la gestion*, éditions Liaisons.

Gaulejac de V., (2005), *La société malade de la gestion*, Seuil.

Kalika M. et al., (2006), *E-RH : réalités managériales*, Vuibert

Livian Y.F., (1998), *Organisations*, Dunod

March J. (1991), *Décisions et organisations*, Les Editions d'Organisation.

Neveu J.P. et Thévenet M., (2002), *L'implication au travail*, Vuibert

Peaucelle J.L., *Henri Fayol, Inventeur des outils de gestion*, Economica

Pezet E. et al., (2007), *Management et conduite de soi*, Vuibert

Pfeffer J. et Sutton R. (2007), *Faits et foutaises dans le management*, Vuibert.

Robbins S. et Timothy J. (2006), *Comportements organisationnels*, Pearson.

Stimec A. (2005), *La négociation*, Dunod

Stimec A. (2007), *La médiation en entreprise*, Dunod

Supiot A., (1999), *Au-delà de l'emploi*, Flammarion

Tersac de G., (1992), *Autonomie dans le travail*, PUF.

Zarifian P., (2004), *Le modèle de la compétence*, éditions Liaisons.

Zarifian P., (2005), *Compétences et stratégie d'entreprise*, éditions Liaisons.